



# PRÉFET DU CANTAL

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 10/01/2023 à 14h

### **VIGILANCE ORANGE NEIGE VERGLAS**

À compter de ce jour mercredi 10 janvier, à 15h00, Météo France place le département du Cantal en vigilance ORANGE pour risque de neige-verglas jusqu'au jeudi 11 janvier à 6h00.

La partie Est du département est principalement concernée par l'intensité des précipitations, avec des cumuls importants de neige notamment au niveau du col de la Fageole (A75) et sur les reliefs.

L'intensité des précipitations est prévue comme plus importante en fin d'après-midi, jusqu'à minuit et devrait s'atténuer en deuxième partie de nuit.

**Pour rappel, les équipements spéciaux (pneus neige, chaussettes, chaînes) sont obligatoires pour tous les véhicules sur l'ensemble du réseau routier du département du Cantal entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 31 mars.**

Veillez à adapter votre conduite aux conditions de circulation qui peuvent s'avérer localement difficiles et tenez-vous informés de l'évolution des conditions météorologiques et des conditions de circulation notamment sur :

- <https://meteofrance.com/>
- <https://www.bison-fute.gouv.fr/massif-central.html>
- <https://www.inforoute15.fr/>

**Service de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 72 / 04 71 46 23 03

Mél. : [pref-communication@cantal.gouv.fr](mailto:pref-communication@cantal.gouv.fr)



2 cours Monthyon  
15 000 AURILLAC